



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 27 avril 2023

Baromètre du mois de mars 2023 sur les temps d'attente aux contrôles frontières des aéroports parisiens

La Direction de la Police aux Frontières et le Groupe ADP s'associent pour dresser le bilan mensuel des temps d'attente que rencontrent les passagers aux différents points de contrôles frontières dans les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Tendance générale observée sur le mois de mars 2023 :

Pour mémoire, les temps d'attente maximum à la Police aux Frontières dans les aéroports, fixés par le Premier ministre lors du conseil interministériel du tourisme du 26 juillet 2017, sont de 30 minutes pour les ressortissants européens et de 45 minutes pour les non européens.

- ◆ **À Paris-Charles de Gaulle** : sur près de 3,3 millions de passagers des vols internationaux¹, **81 %** ont attendu moins de 10 minutes, 96% moins de 30 minutes et 99% moins de 45 minutes.
- ◆ **À Paris-Orly** : sur près de 1,2 million de passagers des vols internationaux, **86 %** ont attendu moins de 10 minutes, 99% moins de 30 minutes et près de 99% moins de 45 minutes.

Evènements ayant entraîné des temps d'attente supérieurs à 30 minutes² :

À Paris-Charles de Gaulle /

- ◆ Semaine 9 : **25 évènements** ayant impacté environ 7 950 passagers, avec un temps d'attente moyen de 45 minutes.
- ◆ Semaine 10 : **40 évènements** ayant impacté environ 14 900 passagers, avec un temps d'attente moyen de 45 minutes.
- ◆ Semaine 11 : **34 évènements** ayant impacté environ 11 650 passagers, avec un temps d'attente moyen de 45 minutes.
- ◆ Semaine 12 : **56 évènements** ayant impacté environ 20 730 passagers, avec un temps d'attente moyen de 50 minutes.
- ◆ Semaine 13 : **44 évènements** ayant impacté environ 11 300 passagers, avec un temps d'attente moyen de 45 minutes.

À Paris-Orly /

- ◆ Semaine 9 : **6 évènements** ayant impacté environ 890 passagers, avec un temps d'attente moyen de 55 minutes.
- ◆ Semaine 10 : **4 évènements** ayant impacté environ 450 passagers, avec un temps d'attente moyen de 35 minutes.
- ◆ Semaine 11 : **12 évènements** ayant impacté environ 2 150 passagers, avec un temps d'attente moyen de 40 minutes.
- ◆ Semaine 12 : **12 évènements** ayant impacté environ 1 930 passagers, avec un temps d'attente moyen de 40 minutes.
- ◆ Semaine 13 : **1 évènement** ayant impacté environ 100 passagers, avec un temps d'attente moyen

¹ Sont pris en compte les passagers ayant passé une frontière aux départs, en correspondance ou aux arrivées à Paris-Charles de Gaulle ou Paris-Orly (ne concerne donc pas les passagers sur des vols domestiques ou Schengen).

² Sont retenus les évènements impactant plus de 50 passagers, par semaine calendaire. Deux occurrences doivent être séparées de 20 minutes, sinon un seul évènement est comptabilisé.

Retour sur quelques événements :

- ◆ **Samedi 4 mars, aux départs d'Orly de 11H55 à 13H05, panne de l'outil informatique du ministère de l'Intérieur** : plus de 300 passagers ont été confrontés à un temps d'attente maximum de 85 minutes. Cela a dégradé plus globalement la ponctualité d'une vingtaine de vols aux départs, qui ont subi jusqu'à 1h40 de retard.
- ◆ **Jeudi 23 mars, aux départs et arrivées du Terminal CDG2E en fin de matinée, en répercussion d'une manifestation non déclarée qui a mobilisé les effectifs de police** : des manifestants ont bloqué les accès au Terminal 1 durant la matinée, mobilisant de nombreux policiers aux frontières pour gérer cette manifestation non déclarée. Cela a réduit de fait le nombre de policiers disponibles aux frontières du Terminal 2E, lors d'une période de fort trafic : environ 1 350 passagers ont attendu autour de 70 minutes aux arrivées, environ 1 600 passagers ont attendu plus de 55 minutes aux départs.
- ◆ **Vendredi 24 mars, panne de l'outil informatique du ministère de l'Intérieur affectant l'ensemble des terminaux de Paris-Charles de Gaulle** : cette panne informatique a notamment rendu inutilisables les sas PARAFE, du début de l'exploitation jusqu'à la résolution du problème à 9h45. Si les effectifs de police dévolus à la supervision des sas ont pu être redéployés aux aubettes, la panne a eu un fort impact : au Terminal 2E, environ 2 100 passagers non européens ont attendu 1h20 aux arrivées, près de 1 700 passagers non européens ont attendu 1 heure aux départs.

Le Groupe ADP lance un programme de renforcement des sas PARAFE

Le Groupe ADP, en collaboration avec la Police aux Frontières, va renforcer le nombre de sas PARAFE (Passage automatisé rapide aux frontières extérieures) dans les aéroports parisiens.

Le parc actuel est de 122 sas (100 à Paris-Charles de Gaulle, 22 à Paris-Orly).

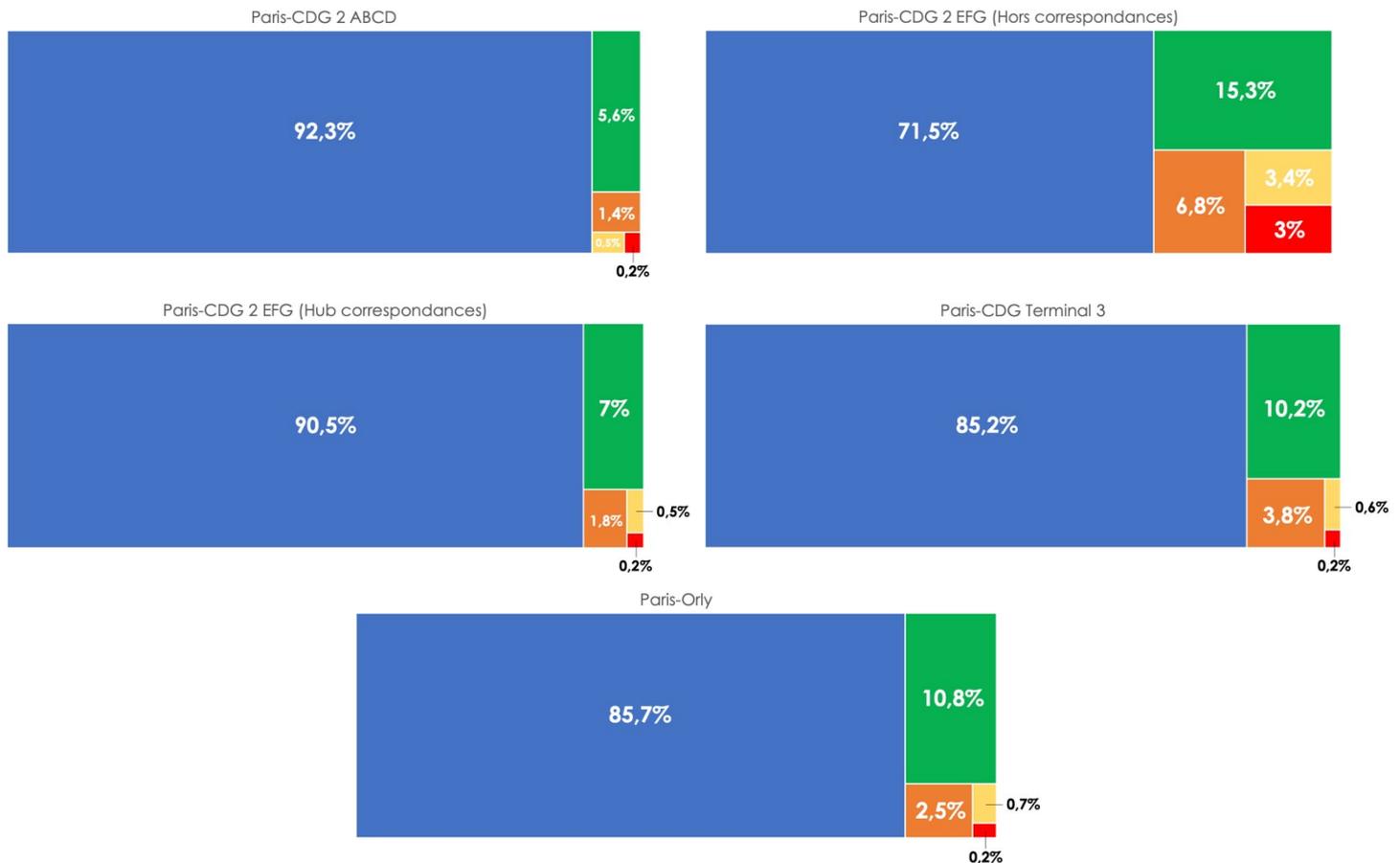
Le Groupe ADP est en train de redéployer des sas existants (ce qui est notamment possible du fait de la fermeture pour travaux des terminaux 2AC), et d'installer de nouveaux sas sur les frontières qui sont le plus fortement sollicitées.

A Paris-Charles de Gaulle, des travaux ont commencé le 8 mars pour ajouter 5 sas supplémentaires aux départs du Terminal 1 et porter leur nombre de 3 à 8 d'ici début mai. Des travaux similaires ont été engagés le 22 mars aux arrivées du Terminal 2E, pour ajouter 5 sas au 10 actuellement en opération d'ici mi-mai.

Pour l'été 2023, ce seront 17 sas qui auront été déployés. Le Groupe ADP va continuer ce plan de renforcement, avec pour objectif de proposer **170 sas pour l'été 2024 (+39%)**.

Détails des résultats mensuels du mois de mars à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly :

Part de passagers départs et arrivées ayant attendu par tranche de 10 minutes de temps d'attente



Méthodologie : données temps réel issues de capteurs de comptage

Depuis 2019, le Groupe ADP a déployé des **outils de monitoring et de pilotage des flux de passagers et des temps d'attente**.

Des capteurs permettant en particulier de compter le nombre de passagers en temps réel dans une file d'attente ont notamment été déployés pour équiper les zones de passage frontière et de contrôle sûreté des aéroports parisiens.

Il s'agit d'un outil de mesure temps réel qui se met **à jour automatiquement toutes les cinq secondes**.

Il permet de compter le nombre de passagers dans une file d'attente : en mesurant combien de temps la dernière personne sortant de la file a attendu. Il faut **entre 80 et 200 capteurs** pour couvrir une zone en fonction de sa taille.

Les données sont récupérées dans un outil de suivi de la performance opérationnelle qui permet d'analyser ce qui s'est passé dans une journée opérationnelle. Ce sont les données extraites de ces capteurs qui sont utilisées pour établir ce baromètre.

Cas particulier du Terminal 1 de CDG : ce terminal a récemment été remis en exploitation et n'est pas encore pleinement équipé des outils de monitoring de temps d'attente. Ce déploiement sera finalisé d'ici l'été et les résultats pour le Terminal 1 devraient être intégrés aux prochains baromètres.

À propos du **Groupe ADP**

Contact Presse : Justine Léger, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2022, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 86,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et près de 193,7 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2022, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 688 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 516 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

Plus d'informations sur www.groupe-adp.com et sur twitter @GroupeADP

À propos de la **Direction générale de la Police Nationale**

Contact presse : Service d'information et de communication - + 33 1 40 07 60 70 - sicopmedia@interieur.gouv.fr

La direction générale de la police nationale a pour missions la sécurité nationale, l'investigation, la police scientifique, le renseignement, l'ordre public, la coopération internationale, le contrôle interne et la sécurisation aux frontières. Cette dernière mission consiste à contrôler les passagers se présentant dans les aéroports, ports et gares internationaux. Plus généralement et sur l'ensemble du territoire, elle s'élargit à la lutte contre l'immigration irrégulière et ses filières organisées, la fraude documentaire et l'emploi d'étrangers sans titre de séjour. Cette mission de sécurité s'opère également dans la sécurisation du réseau ferré et le contrôle de la mise en œuvre des mesures de sûreté dans les transports internationaux.